



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU MALI UN AMBITIEUX DÉFI À L'ÉPREUVE DES TEMPS

Téléphone: 66 51 21 49 / 73 84 28 36 Site web: www.senekunafoni.com

L'OEIL du PEON

Hebdomadaire d'Informations Agricoles et Divers - N°047 du Mercredi 23 Octobre 2019 - PRIX: 300 F



RUBRIQUE NYÉLÉNI

A LA DÉCOUVERTE DE
MAÏMOUNA SALAMANTA,
SPÉCIALISTE EN GÉOLOGIE
FAISANT HONNEUR À LA
JEUNESSE MALIENNE



STOPPER LA SUREXPLOITATION
DES RÉSERVES D'EAU
**LA FAO PRÔNE LES SYSTÈMES DE
POMPAGE À ÉNERGIE SOLAIRE**



POLICE NATIONALE DU MALI
**QUI AURAIT PRIS 20 MILLIONS DU MINISTRE
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PROTECTION CIVILE
POUR SABOTER LA LUTTE DES SYNDICATS ?**



RÉTICENCE DES TRANSHUMANTS
FACE AUX MEDIAS ET DÉFIS DU
PASTORALISME
M. BOUREIMA DODO EXPLIQUE

Stopper la surexploitation des réserves d'eau LA FAO PRÔNE LES SYSTÈMES DE POMPAGE À ÉNERGIE SOLAIRE



À l'échelle mondiale, près de 20% des terres cultivées sont irriguées et elles contribuent à près de 40% de la production alimentaire mondiale. En Afrique subsaharienne seuls 3% des terres sont irriguées, soit trois fois moins que la moyenne mondiale.

A cet effet, l'Organisation Mondiale de l'Alimentation (FAO) en collaboration avec la GIZ et l'appui de l'USAID, la Suède, l'Allemagne et Overseas Private Investment Corporation (OPIC) vise à renforcer les capacités des parties prenantes travaillant dans le domaine de l'irrigation au Mali pour inverser la tendance. C'était lors d'un atelier de

formation à l'hôtel Onomo, le mardi 22 octobre 2019 présidé par M. Sambou WAGUÉ, Ministre de l'Energie et de l'Eau en présence de M. Adama Sangaré, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Agriculture Chargé de l'Aménagement et l'Equipement Rural ainsi que de Dr Souleymane BERTHÉ, Directeur de l'Agence des Energies Renouvelables du Mali et de

M. Amadou Allahoury DIALLO, représentant de la FAO au Mali.

Dans son discours le Directeur de l'Agence des Energies Renouvelables, Dr Souleymane BERTHÉ a rappelé que cet atelier de trois jours fait suite à une étude commanditée par la FAO sur l'irrigation solaire au Mali, dont le Ministère de l'Energie et de l'Eau a pris part à travers l'Agence des Energies Renouvelables du Mali (AER-MALI). Il ajoute : « Actuellement les énergies conventionnelles utilisées pour l'irrigation sont polluantes donc nuisible pour notre environnement et dégrade nos terres agricoles à cause des gaz à effet de serre. Par contre l'énergie solaire est une ressource propre, non polluante pour l'environnement et aussi est disponible sur toute l'étendue du territoire du nord au sud, de l'est en ouest. Avec la disponibilité des ressources importantes en eau de surface et souterraine et aussi des surfaces cultivables, l'utilisation de l'énergie solaire dans l'agriculture à travers le pompage solaire photovoltaïque, permettra non seulement de rendre possible l'activité agricole partout sur le territoire national. Les systèmes de pompage à énergie

solaire pour l'irrigation ont l'avantage de réduire le coût économique et environnemental de l'irrigation ; éviter la perte considérable d'eau causée par la canalisation en diguettes ; augmenter le rendement par apport de l'eau en contenu et le renforcement des capacités des dirigeantes sur les techniques de maraichages et réduire la pénibilité du travail des femmes. Cet atelier de formation au cours duquel, une visite des sites cas pratique, permettra de faciliter l'utilisation des systèmes de pompage à énergie solaire pour les participants dans un secteur important comme l'agriculture à travers des boîtes à outils conçues.

Au nom de M. Qu Dongyu, Directeur Général de la FAO, M. Amadou Allahoury DIALLO a témoigné qu'une utilisation à grande échelle des SPIS permettra d'atteindre l'autosuffisance alimentaire et de protéger l'environnement. Ainsi il a rassuré que le gouvernement du Mali, de l'engagement de la FAO à l'accompagner dans toutes les actions qu'il entamera pour le développement durable.

Dognoume DIARRA

KE-MACINA ET KOLONGO (SÉGOU)

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE SATISFAIT DE LA BONNE PHYSIONOMIE DES CULTURES

Au terme de sa tournée dans la zone de Ké-Macina et de Kolongo, le ministre en charge de l'agriculture, s'est dit satisfait de la physionomie actuelle des cultures. Selon lui, la dynamique de la campagne, après la visite permet de dire qu'ils seront satisfaits de la production de riz. Le ministre de l'Agriculture, a effectué jeudi 17 octobre 2019, une visite de terrain dans la zone Office du Niger. Cette visite de Moulaye Hamed Aboubacar Haïdara rentre dans le cadre de sa sortie périodique de supervision de la campagne agricole 2019-2020.

En compagnie du PDG de l'Office du Niger, du président du syndicat des producteurs, des présidents des deux zones visitées, le ministre a été à la rencontre des paysans producteurs de riz, échangé avec les notabilités avant de prendre langue avec les encadreurs. Il s'agissait pour le ministre Haïdara de s'acquiescer des conditions de travail des paysans afin de trouver des solutions. Aussi, le ministre Haïdara s'est imprégné de l'implication des cadres de l'office du Niger à l'amélioration de la productivité du riz, du matériel agricole et du traitement de sol.

Première étape de la visite : la zone de Ké-Macina.

Dans cette zone, le ministre et sa délégation ont apprécié l'état général des cultures de riz. Ils se sont rendu tour à tour dans le village de Oulofobougou I, dans le champ de

Bakary Sogoba, (Périmètre Macina 4). Ici, le jeune Sogoba a réussi sur une superficie de 1,40 ha une variété de riz : le Wassa G4. Une réussite qui a émerveillé le visiteur du jour. « Il suffit que le riz arrive à maturité et tout de suite les clients viennent tout acheter. Je n'ai aucun problème majeur qui puisse m'empêcher de faire mon travail. Toutefois, si je parviens à avoir le matériel de travail, ce sera un plus », a affirmé le paysan Sogoba. A quelques kilomètres de là, dans le village de Oulofobougou II, la délégation a visité le champ du producteur Dramane Traoré. Ce champ constitue un champ école avec l'utilisation de la fumure organique. Sur les 2 hectares, M. Traoré en a fait du « kogoni 91-1 », l'unique variété qu'il a semée. La délégation a aussi visité la parcelle de Mama Diaby qui avec le respect du calendrier fera certainement de

bonnes récoltes. Dans l'ensemble, la physionomie de l'état des champs a été jugée bonne. Ce qui laisse présager une bonne récolte, a souligné le ministre de l'Agriculture.

Au casier de Kokry C, village de Zira-koro-Kokry bozo, le ministre Moulaye Hamed Aboubacar Haïdara a donné le coup d'envoi d'une moisson d'une variété de riz. Faucilles en main, ils se sont introduits dans le champ de riz comme si on avait affaire à de vrais paysans. S'en est suivie la visite de la parcelle de test de nouvelles formules d'engrais OCP-ON appartenant à Madou Diarra. Non loin de là, le ministre a assisté à une scène de battage du riz. En bon paysan, le ministre a cherché à savoir la qualité du riz. Le second temps fort de la sortie du ministre, a été la visite de l'atelier de fabrication-réparation des matériels agricoles dans le village de Léléguerré. Sur place, le jeune Bourema Sawadogo fait un travail formidable. Avec son petit groupe, ils fabriquent des batteuses de riz dont l'unité fait 2,750 millions F CFA.

La délégation a été émerveillée par ce savoir-faire local. Le ministre ne pouvait que les féliciter et les encourager

dans la fabrication des matériels agricole locaux. Le moins que l'on puisse dire est que la visite des champs a permis au ministre d'apprécier le respect des bonnes pratiques agricoles et des itinéraires techniques, la production des semences.

M. Haïdara s'est dit très satisfait de ce qu'il a vu. « Ça dénote du fait que l'office du Niger est en train de mettre toutes les techniques en place pour améliorer les productivités et permettre d'atteindre les objectifs tant en quantité qu'en qualité. Ceci pour répondre à la grande question de l'insécurité alimentaire », a souligné Moulaye Haïdara. « Nous avons toutes les chances d'atteindre l'objectif visé en termes de production de riz », a-t-il conclu.

La campagne agricole 2019-2020 a démarré dans les bonnes conditions sous l'impulsion des actions entreprises par le gouvernement dans le cadre de la subvention des instants agricoles accordés par le gouvernement.

Source : Arc-en-Ciel

RÉTICENCE DES TRANSHUMANTS FACE AUX MEDIAS ET DÉFIS DU PASTORALISME : M. BOUREIMA DODO EXPLIQUE



Le jeudi 10 octobre 2019 à Accra, les journalistes en formation sur le pastoralisme et la transhumance ont eu l'honneur de s'entretenir sur la question de réticence des transhumants (éleveurs pasteurs) envers les hommes de media avec le Secrétaire permanent du Réseau de l'organisation des pasteurs d'Afrique «Bilital Maroobé» RBM, M. Boureima DODO du Niger.

Lisez plutôt :

Le Media a-t-il un rôle à jouer dans le pastoralisme ?

Etant le Secrétaire permanent du Réseau de l'organisation des pasteurs d'Afrique (Bilital Maroobé), je suis le mieux placé pour estimer le rôle des medias dans le pastoralisme. Les medias ont rôle très important dans le domaine pastoral.

Alors pourquoi les transhumants sont-ils réticents envers les hommes de media ?

Les transhumants ont beaucoup d'estime pour les hommes de medias car ils connaissent la presse a pour rôle principal la sensibilisation et l'information, mais aussi et surtout la plaidoirie à travers des dénonciations. La réticence des éleveurs pasteurs face à la presse n'est pas qu'ils n'aiment pas la presse, mais c'est parce certains d'entre eux ne comprennent pas la presse.

Que faut-il faire pour une bonne compréhension de la presse au sein des transhumants ?

Il faut de sensibilisations à long terme afin de pouvoir pâlir à cette réticence. Cela pourra permettre également à la presse de plus de

sensibilisation auprès de la population pour mettre fin à la stigmatisation autour du pastoralisme. Que tous soient conscients que le pastoralisme dans sa globalité n'est pas le travail de l'ethnie peul seulement. Dans les pays sahéliens toutes les ethnies pratiquent le pastoralisme. Le jour où le pastoralisme ne sera plus pratiqué en Afrique, particulièrement en dans le sahel ce sera le catastrophe car le chômage se multipliera.

Qu'est-ce que le RBM ?

Comme je vous l'avais dit, le RBM c'est le Réseau de l'organisation des pasteurs d'Afrique «Bilital Maroobé» qui est à sa 6eme réunion de haut niveau. Le Mali et le Niger sont à la base de sa création à travers des rencontres périodiques des pays sahéliens. Vu que les éleveurs des pays sahéliens partent dans les pays côtiers, il y a eu la nécessité d'associer les pays côtiers ainsi que les décideurs politiques et les partenaires techniques et financiers. A cet effet la première réunion de haut niveau a eu lieu en 2014 sous le leadership de la CEDEAO et avec le soutien des PTF. Un levier de développe-

ment économique comme le pastoralisme, on avait la certitude que la CEDEAO ne va pas nous laisser seule face aux nombreux défis.

Quels sont les défis ?

Les défis du pastoralisme sont principalement liés à la stigmatisation (très difficile de déconstruire les préjugés autour du pastoralisme). Contrairement aux préjugés, les pasteurs ne sont pas des terroristes ni des voleurs de bétails. Bien au contraire les terroristes et les voleurs de bétail portent atteinte au pastoralisme. Bien qu'il y a des mesures prises pour pouvoir détecter les animaux volé afin de mettre fin aux vols de bétail, le vol augment à cause du terrorisme. Les terroristes vivent de ce qu'ils volent chez les pasteurs. Faut-il le reconnaître, les violences faites sur les transhumants se diminuent de plus en plus dans les pays côtiers tels que le Togo, le Bénin et la Côte d'Ivoire. Au Bénin il y avait été enregistré 33 cas de morts de transhumants en 2018 contre 0 cas en 2019. Le changement climatique est également l'un des défis, mais il y a des politiques de résiliences mise en place au

RBM afin d'adapter les animaux au changement climatique.

Votre mot de fin ?

Je lance un appel à l'ensemble des acteurs étatiques et non étatiques du pastoralisme à aller vers une politique incitative des états favorisant la protection de la production locale du lait afin de mettre fin à l'importation du lait. Car c'est le manque d'infrastructure qui fait de transformation et la transportation du lait en ville qui posent problème. Sinon il y déjà des systèmes de collecte du lait mise en place fans les campagnes.

Le Nigeria qui n'a pas accepté les Accords de Partenariat Économiques (APE) de l'EU est un exemple phare qui protège véritablement la production locale. En plus étant la moitié des pays de la CEDEAO, il soutient de plus en plus les la mobilité frontalière. Aussi, une forte implication des décideurs étatiques pour revoir l'incohérence entre les textes et le climat afin de résoudre les problèmes autour de la vaccination des animaux. Cela joue très souvent sur l'éleveur. En fin, j'exhorte toutes et tous a plus d'engagement pour endiguer le terrorisme.

Réalisé par Dognoume DIARRA

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU MALI UN AMBITIEUX DÉFI À L'ÉPREUVE DES TEMPS



L'option à assurer l'auto insuffisance alimentaire demeure la préoccupation essentielle de tous les gouvernements qui se sont succédé au Mali, de l'Indépendance à nos jours. Ce d'autant que le Mali s'attribue la réputation légendaire de pays à vocation agropastorale. Cependant, la problématique d'une équation visant à un équilibre entre la production et la communication passe pour être un boulet aux pieds des autorités. La vision du président de la république du moment suffirait-elle à inverser la tendance ?

Les céréales représentent, à s'y méprendre, un enjeu énorme dans le schéma de l'alimentation dans notre pays. D'ici 2028 la demande en céréales au Mali oscillerait entre 15 et 20 millions de tonnes par an. Une donnée qui n'est pas sans interpeller les hautes autorités à revoir les mécanismes qui soutiennent la production. Là réside tout le bien fondé de la vision du président, articulée autour de stratégies idoines que porte la fabuleuse loi d'orientation agricole. Aujourd'hui, la question fondamentale reposerait sur l'articulation des mécanismes nécessaires à relever ce défi majeur, les prochaines années. En cela, la sécurité alimentaire passe pour s'afficher en priorité des agendas des acteurs de première loge au Mali. Malgré. Près de 40% de nos besoins sont importés principalement de l'Asie, l'Inde et la Thaïlande en particulier. Les volumes d'achats de céréales importés influencent énormément le déficit de la balance commerciale du Mali. A ce rythme, comment le Mali pourra-t-il inverser la tendance de façon à inscrire dans la durée une production nationale évolutive ?

Des initiatives politiques nationales entreprises en vue d'atteindre le niveau de la sécurité alimentaire, voire être un pays exportateur.

Prenant le taureau par les cornes, ou plutôt, le tracteur par son volant, le président de la république, son excellence Ibrahim Boubacar Keita, dans le cadre de la modernisation et de la mécanisation de l'Agriculture au Mali, avait initié en 2014 un programme de subvention des équipements agricoles en plus du programme de subvention des intrants agricoles en 2008. Au titre des équipements visés par cette généreuse initiative, loisible était de retenir les tracteurs, les motoculteurs avec accessoires, les matériels de post-récoltes, d'irrigation et ceux afférents à l'élevage et à la pêche. La vision éclairée, saluée de tous les intervenants du secteur, visait, par ailleurs, à rehausser considérablement le taux d'équipements agricoles du Mali

qui était de 1% seulement en mode motorisé et mécanisé.

A s'en convaincre, la démarche du président de la république, du reste, président du conseil supérieur de l'agriculture, se fonde sur un constat établi suite aux données du recensement (RGA, CPS, 2005), 54%, selon lequel, des exploitations maliennes possèdent au moins une charrue, 72% des superficies, soit 2.358.308 hectares sont cultivées à la traction animale pendant que 17% (soit 119.000 exploitations) sont encore en mode manuel contre à peine 1% en motorisé.

C'est pourquoi, le Programme de mécanisation et de motorisation agricole s'est invité et en bonne place dans le Plan d'action 2014-2018 du ministère de l'Agriculture afin de porter le taux d'équipement des exploitations agricoles de 40 à 60%. La réalisation de ce programme aura permis d'octroyer déjà 1000 tracteurs aux exploitants agricoles du Mali ayant coûté au budget national et à la faveur contribution de bénéficiaires un montant de 13,6 milliards de F CFA. Par ce geste, le gouvernement malien a concrétisé sa volonté d'assurer la promotion d'une agriculture durable, moderne et compétitive, garantissant la sécurité alimentaire et nutritionnelle d'une population de plus en plus croissante, dans un espace économique ouvert et concurrentiel.

Aussi, des gros efforts ont-ils été déployés par le gouvernement malien pour améliorer le climat juridique du secteur de production agricole, dans la même dynamique, promouvoir des investissements notamment privés. La mise en œuvre d'une Loi d'Orientation Agricole est passée par là. Aujourd'hui, ces nombreuses actions et initiatives du gouvernement concrétisent la grande ambition du Mali à relever le défi de la sécurité alimentaire à travers le renforcement de la résilience des systèmes de production agricole.

Au Mali, si les hommes constituent l'un des acteurs principaux du monde de production agricole force est de reconnaître que les Femmes maliennes

gagnent en autonomie, grâce à l'Agriculture.

Les Femmes maliennes deviennent de plus en plus des piliers d'un système de production agricole jadis largement dominé par des hommes dont le dilettantisme dans cette activité peine encore à assurer la sécurité alimentaire de ce pays d'environ 18 millions d'habitants. En effet des études ont montré au Mali qu'en fournissant aux agricultrices le même accès aux ressources productives que les hommes, on pourrait sortir de la pauvreté, souligne un rapport du FIDA. Sur la période 2010-2015, les aides de ce fonds onusien ont touché 139 millions de personnes dans le monde, dont 11,6 millions de femmes qui ont bénéficié d'initiatives d'autonomisation.

« Je trouve cela très bien si cela contribue à accélérer le développement de l'agriculture » au Mali, où « les femmes ont plus de difficultés à accéder aux financements aux semences à des terres et aux engrais », commente Jean-Christophe Debar, président de la fondation FARM, un think tank spécialiste de l'agriculture internationale.

Malgré des avancées énormes dans le processus de la production et de la productivité agricoles, des multiples contraintes planent sur la sécurité alimentaire au Mali.

En dépit de la dynamique enclenchée au Mali, un péril certain plane sur les efforts du gouvernement malien pour atteindre la sécurité alimentaire. L'on s'accorderait à pointer le curseur sur des facteurs comme la pauvreté des sols, la désertification, la piètre situation des femmes agricultrices, le changement climatique, sous-financement de l'Agriculture, la croissance démographique, la difficulté d'accès aux terres, manque d'eau, entre autres.

D'une ambivalence à se prendre la tête, d'aucuns en seraient à se demander comment le Mali, pays pauvre où une grande partie de la population est sous-alimentée, en dépit d'une production de nourriture en abondance relative sur certaines de ses terres, en soit à exporter des denrées vers des pays dont les habitants mangent déjà à leur faim ?

Comment s'accommoder d'un système qui confine la sécurité alimentaire au commerce enrichissant de particuliers, qui plus est dans un pays où une multitude d'êtres humains souffrent de la faim parce que trop pauvres pour cultiver ou se procurer une ration alimentaire répondant aux normes requises. Envers et contre tout, le concept de la sécurité alimentaire au Mali devrait reposer sur la capacité des systèmes et réglementations mises en place par le gouvernement à venir en aide aux citoyens les plus défavorisés afin qu'ils puissent se nourrir décemment. En réponse à cette donnée, la volonté politique s'est exprimée par la mise en place d'une institution à but humanitaire, le commissariat à la sécurité alimentaire, notamment. Structure dont la vocation consiste à distribuer de la nourriture, par le biais d'un service, aux plus démunis et à des exploitants ayant fait une mauvaise récolte. L'OPAM, puisque c'est cela dont il s'agit, connaîtra par la suite des limites dans la couverture de l'ensemble des

besoins nationaux.

La libéralisation du commerce a incité le gouvernement à accorder la priorité aux cultures d'exportation et aux importations de denrées alimentaires plutôt qu'à la production de nourriture pour la consommation locale ; et ce sont surtout les femmes maliennes agricultrices qui paient le prix de ce virage. Selon une étude au Mali, les cultures vivrières doivent rivaliser avec la production accrue du coton. Grâce aux mesures incitatives du gouvernement, la production du coton s'est étendue et les exportations de coton ont augmenté. En effet, tout cela, bien sûr, fait reculer la sécurité alimentaire des plus vulnérables. La recherche de véritables solutions à ces problèmes ne compterait-elle parmi les priorités du gouvernement malien ou celles d'un grand nombre de privés, lorsque tous les acteurs " exploitants " s'accordent à soutenir que la libéralisation du commerce a détérioré leurs conditions de vie.

Consolider les acquis et Renforcer la Résilience des Systèmes de Production Agricoles face aux Aléas.

Le Mali est un pays dont l'économie repose essentiellement sur le secteur primaire, l'Agriculture. Le secteur contribue pour 45% environ à la constitution du Produit Intérieur Brut. Mais force est de reconnaître que l'importance de ce secteur s'est rarement prévalu d'une véritable opportunité de développements socio-économiques. Toutefois, dans la perspective d'atténuer cet état de fait vis à vis de ces produits primaires subordonnés aux problèmes de valorisation, de l'évolution du marché régional ainsi que l'évolution des nouvelles techniques de production Agricole... l'Etat malien a entrepris d'ambitieux programmes avec l'appui de ses partenaires au développement. Il s'agit de réformes macro-économiques, structurelles et institutionnelles destinées à lutter contre la pauvreté en valorisant les potentialités agro pastorales nationales, par voie de fait, inciter les investissements nationaux et étrangers à soutenir les filières de l'Agriculture de nature à lutter contre l'insécurité alimentaire; encourager l'économie à travers l'augmentation de la production Agricoles ; créer de la valeur ajoutée par la transformation de nos produits Agricoles, assurer la gestion rationnelle des ressources naturelles et bien réguler les mécanismes d'échanges sur le marché régional.

Bien que ces actions soient en train de se solder positivement, le secteur Agricole malien reste toujours confronté à des difficultés de productivité qui donnent l'impression d'un secteur peu performant. Une des solutions pour résoudre les problèmes de la sécurité alimentaire consisterait à maintenir le renforcement de l'ensemble des capacités nationales à la résilience des systèmes de production agricole de façon régulière et durable, afin de pouvoir satisfaire la fameuse ambition malienne de sécuriser tous les maliens sur le plan alimentaire.

Fily FAINKE
Correspondant Régional à Ségou

Contexte de déroulement de la campagne de transhumance en cours au mali: DISPOSITIFS RÉGLEMENTAIRES ET LÉGISLATIFS: DÉCRETS, ARRÊTES, CODE ET LOIS

Les textes suivants sont en vigueur pour la réglementation de la transhumance: La Décision N°A/DEC.5/10/98, du 31 Octobre 1998, relative à la réglementation de la transhumance entre Etats membre de la CE-DEAO ; La loi N°01-004/AN-RM du 27 février 2001, portant Charte Pastorale en République du Mali ; Le Décret n°06-439/P-RM du 18 octobre 2006, fixant les modalités d'application de la loi n°01-004 du 27 février 2001 portant charte pastorale en République du Mali ; Le Décret N°10-602/P-RM du 18 Novembre 2010 ; fixant les modalités de la transhumance au Mali.

En mai 2019, le Gouverneur de la Région de Kankan (République de Guinée) a lancé un ultimatum pour le déguerpissement des troupeaux de zébus maliens sur son territoire avant le 20 mai 2019. Il s'agit de troupeaux maliens qui vont d'ordinaire en transhumance en Guinée de janvier à Février et dont le retour se fait généralement à partir de juin. Suite à l'alerte lancée par les éleveurs sur place, une délégation malienne conduite par le Ministère de l'Élevage et de la Pêche a rencontré les Autorités Guinéennes pour trouver un terrain d'entente. Il faut souligner que l'accord signé en 2017 par les deux pays dans les domaines de l'élevage et des productions animales ne traite pas spécifiquement des questions liées à la gestion de la transhumance transfrontalière. Les deux parties ont alors convenu de se rencontrer afin de s'entendre sur un accord sur la transhumance qui devra être approuvée et signé par les plus Hautes Autorités des deux pays.

Appréciations des conditions de séjours et cohabitation des pasteurs avec les populations locales :

Les conditions de séjour et la cohabitation des pasteurs avec les populations locales ont été perturbées au Mali par l'insécurité et le banditisme dans plusieurs localités. Ces situations en plus du déficit de personnel d'encadrement ont entraîné beaucoup de difficultés dans le contrôle et la collecte de certaines données surtout celles liées à la transhumance

Points forts de la campagne en cours :

Les assises autour des bourgoutières ont permis de discuter des problèmes réels de la

transhumance en ces périodes critiques au niveau du centre du pays ; La réalisation des forages dans des zones à déficit hydrique par les partenaires ; La demande et la délivrance de certificats internationaux de transhumance pour les éleveurs ; La mise en place de commissions foncières et les concertations intercommunales sur la gestion des conflits ; Dans la région de Kayes, les litiges, conflits et vols d'animaux entre pasteurs/agriculteurs ou pasteurs/pasteurs sont très souvent réglés à l'amiable sans que les services techniques et les juridictions compétentes ne soient impliqués ; Réalisation de périmètres et de puits pastoraux aménagés ; Réalisation de puits de transhumances délimitées et balisées.

L'organisation des séances d'information et de sensibilisation pour l'application des textes qui régissent la transhumance (interne et transfrontalière); La traduction dans les principales langues nationales de la Loi portant charte pastorale en République du Mali et sa diffusion auprès des collectivités décentralisées et des OP.

Points faibles-difficultés rencontrées

Les circuits traditionnels de transhumance perturbés par l'insécurité et l'extrémisme violent tant au niveau national que transfrontalier ; Le respect des calendriers de transhumance dans certaines parties Sud du pays dû à l'incivisme des bergers; L'arrivée massive des transhumants et des déplacés du nord et du centre vers les zones du Sud du pays a constitué des difficultés dans la gestion des ressources; Le non-respect des conventions locales sur la transhumance dans la région de Sikasso. Les conflits entre éleveurs et agriculteurs surtout à Yanfolilla ont engendré d'énormes dégâts et des pertes en vie humaine; l'appui adéquat en moyen logistique et financier aux services techniques déconcentrés pour le suivi des activités de terrain ; l'Insuffisance en ressources humaines des services d'encadrement.

Les dispositions prises et mesures correctives :

Missions d'information et de sensibilisation des acteurs sur la transhumance ; Implications des collectivités et des autorités coutumières dans la gestion des problèmes liés à

la transhumance interne et transfrontalière ; Appui sur les relais pour le suivi des actions et la remontée des informations pastorales dans les zones de conflits; La poursuite des séances d'information et de sensibilisation pour l'application stricte des textes qui régissent la transhumance ; La poursuite de la diffusion de la loi portant charte pastorale (sur supports sonores et audio visuels) avec l'appui des partenaires.

Défis et perspectives :

Les défis et les perspectives s'articulent autour de : Diffusion des textes législatifs et réglementaires sur la transhumance et l'accès aux ressources naturelles ; La non-maîtrise des textes relatifs à la transhumance est un défi à relever. Pour cela il faut une diffusion à grande échelle de ces textes sous différentes formes de supports (audio, vidéo et dépliants). Mise en place du Comité National de Transhumance et de ses organes :

La mise en place du Comité National de Transhumance et des comités régionaux et locaux est un défi à relever. Un projet de texte portant sur la création, la composition et les modalités de fonctionnement du Comité National de Transhumance (CNT) et ses organes est élaboré. Un atelier national se tiendra en début du mois d'octobre 2019 pour examiner et valider les textes de création du CNT qui sera introduit dans le circuit d'approbation. La mise en place du CNT et de ses organes dématérialisera dès la signature du décret de création.

Renforcement des capacités des comités de transhumance :

Les comités mis en place dans le cadre de la transhumance seront accompagnés et leurs capacités renforcées. Ils devront être capables de fournir les statistiques liées à la transhumance (nombre de transhumants, effectifs bétail transhumants, vol de bétail, conflits, pertes en vies humaines etc). Il sera aussi procéder au renforcement des capacités des collectivités territoriales et des autorités coutumières sur la gestion des parcours en encourageant la tenue des concertations intercommunautaires et les rencontres transfrontalières.

Mise en place de 60 Commissions Foncières

(COFO) communales et appui-accompagnement : Appui à la mise en place de 60 Commissions Foncières (COFO) communales dans les régions de Gao, Tombouctou et Ménaka ; Appui au renforcement de capacités de 50 Commissions Foncières (COFO) communales dans les régions de Sikasso, Ségou et Mopti. Sécurisation des infrastructures destinées au mouvement du bétail :

Immatriculation des pistes de transhumance et des espaces pastoraux aménagés, Poursuite des travaux de balisage des pistes de transhumance et gites d'étapes.

Sécurisation de l'alimentation du bétail à travers la création des périmètres pastoraux et élaboration de stratégies de promotion des cultures fourragères :

Sur le plan transhumance, les perspectives sont moins bonnes en raison du problème sécuritaire persistant dans le nord et le centre du pays qui perturbe énormément la mobilité des troupeaux transhumants.

Succès dans les aspects suivants :

Respect des dispositions et mission dans les pays: Accord sur la signature d'un protocole d'accord sur la transhumance entre le Mali et la République de Guinée.

Règlements à l'amiable: Accord entre le Gouvernement et les faitières des filières Bétail/ Viande et lait sur les points de revendications portant sur la sécurisation des éleveurs et leurs biens partout au Mali, la responsabilisation des OP dans la gestion des questions liées à l'élevage pastoral et aux filières ciblées. Bilan: Construction des infrastructures marchandes : Les marchés à bétail construits dotés d'un couloir de contention pour faciliter les vaccinations du bétail ; d'une rampe d'embarquement pour faciliter les chargements des camions de transport de bétail ; d'un forage équipé de station de pompage pour l'approvisionnement en eau et d'un magasin de stockage d'aliment-bétail pour rendre disponible l'aliment-bétail ont permis d'améliorer les conditions de travail et augmenter les revenus des professionnels.

Modibo Issa TRAORE Coordinateur PRAPS Mali

RUBRIQUE NYÉLÉNI

A LA DÉCOUVERTE DE MAÏMOUNA SALAMANTA, SPÉCIALISTE EN GÉOLOGIE FAISANT HONNEUR À LA JEUNESSE MALIENNE

Aux âmes bien nées la valeur n'attend point le nombre des années apprend-on. Maïmouna SALAMANTA est une parfaite illustration de cette assertion. Dotée d'une intelligence hors du commun, elle fait partie des jeunes filles de la nouvelle génération qui n'ont aucunement de complexe face à qui que ce soit quand il s'agit de la sagesse scientifique.

Née en 1986, Maïmouna part à l'école primaire dès son bas âge dans les années 90. Très excellente, elle ne tardera pas à franchir les étapes, DEF et Bac en Science biologique au lycée Gandiamory Kéïta en 2006 pour se retrouver à la Faculté des Sciences Techniques de l'Université des Sciences et des Techniques de la Technologie de Bamako, où elle décrocha une Licence Professionnelle en Géologie en 2011.

Très ambitieuse, elle entama la même année, un stage de perfectionnement à Sahel Géotechnique de juillet à décembre en : « Essai de Proctor ; Granulométrie ; Densité, Plasticité ; au laboratoire et contrôle qualité des grands ouvrages ». Ne tardant pas à se révéler efficace elle devient rapidement Adjointe chef de mission sur le site du projet d'exploration sur la Bauxite à Sikasso Nord, Camp Kignan par la société (Mali Minéral Ressources S.A) M.M.R avec un programme de 30 puits en Janvier 2012. En fin de

campagne elle s'occupait des données de base au bureau. L'année suivante (2013), les mêmes activités sont menées sur le site du projet d'exploration sur la bauxite à Bamako Ouest Camp Kénékoun et Banankoro par la même société.

De 2014 à 2015, elle est au laboratoire local de la société minière Eurasian Natural Resources Corporation (ENRC) à Bamako, pour les traitements d'échantillons (granulométrie par voie humide). Et s'occupe de la gestion des échantillons et acheminement des échantillons vers les laboratoires spécialisés. 2014, c'est aussi l'année des échanges entre professionnels, elle participe à l'atelier de l'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB) et des opérateurs Miniers et Industriels pour un Partenariat dynamique et Fécond, sous la présidence du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, ensuite le forum Agro business TUSKAN 2014 en Turquie.

De mars 2016 à aujourd'hui, Maïmouna est cheffe de Mouline SARL, une entreprise multifonctionnelle dans le secteur minier, acquisition des permis miniers, consultation, ingénierie, étude de faisabilité et expertise. A la question de savoir, comment arrive-t-elle à mener toutes ces activités, Maïmouna répond : « la persévérance, la rigueur, l'optimisme et surtout la passion pour la science et la tech-

nique, surtout la géologie me permet de franchir les pas de jour en jour ».

Vie associative

Très active, Maïmouna Salamanta a vite compris qu'uni, il est possible d'aller plus loin. C'est pourquoi, encore élève, elle intègre les Clubs Savoir plus Santé et anti Sida de 2004 à 2008. Membre de Rotary Club International même si ses occupations actuelles ne la permettent pas d'y être très active. Elle est présidente de l'Association des étudiantes Géologues de la Faculté des Sciences, des Techniques et des Technologies (F.S.T). En 2009, Membre active de la jeune chambre internationale Bamako étoile. Vice-présidente de l'Association des étudiants sortant de la Faculté des Sciences, des Techniques et des Technologies en 2014. En 2015, elle est la promotrice de l'association féminine MUSSOW KA SABATI qui vise l'autonomisation des femmes et jeunes filles dans le milieu rural.

Maïmouna a été parmi les panelistes du forum des femmes minières avec PADIE/GIZ et est actuellement Vice Coordinatrice de l'Association des jeunes entrepreneurs de l'Afrique de l'Ouest (waief Mali) et membre de Toast masters Bamako Ciwara. Elle maîtrise l'outil informatique et parle Bambara, français, Anglais et Allemand.

Dognoume DIARRA

INTERVIEW DE OULD SIDATI SUR RFI ENTRE FÉBRILITÉ ET DÉSORIENTATION, LA CMA PERD LA GUERRE DIPLOMATIQUE FACE A TIEBILE DRAME



Dans une interview accordée à RFI, on pouvait entendre le Président de la CMA, visiblement, très amer des bons résultats de Tiébilé DRAME, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale du Mali, dire : « Ce qui gêne, c'est le statut des dirigeants Maliens, du Ministre des affaires étrangères...qui a un statut difficile à comprendre. ...On ne sait pas s'il est de l'opposition ou de la majorité ». Il ajoutera « Tiébilé en soulevant le statut de Kidal crée plus de problème aux Maliens ». Il va plus loin en accusant le MAECI d'avoir, je cite, « mené une campagne sans relâche

pour le respect du Drapeau National, des symboles de l'Etat et un débat de plus en plus accru autour du statut de Kidal. » Ould Sidati, dans sa tentative ratée d'agitation et de confusion de réactionnaire de seconde zone, au lieu de répondre aux questions sérieuses sur le statut spécial que lui et sa CMA confèrent à Kidal de par leur mauvaise foi, il s'attaque au Ministre Tiébilé DRAME qui, de l'opposition ou de la majorité, reste un Malien qui, au-delà de son appartenance politique, aime le Mali et travaille pour sa cohésion, son développement et au retour de la paix en son sein. Des valeurs méconnues

de ceux qui ont osé prendre les armes contre leur pays auquel ils doivent tout. En effet, faut-il être de l'opposition ou de la majorité pour défendre le Mali ? Défendre son intégrité territoriale, son drapeau national et son hymne ? Exiger le retour de Kidal dans le giron malien ? Pourquoi le MAECI ne devrait pas mettre en débat sur la scène diplomatique le statut de Kidal qui échappe clairement au contrôle de l'Etat ? L'accord pour la paix et la réconciliation ne prévoit-il pas le retour de l'armée régulière et de l'Administration dans cette localité malienne ? Décidément, le président de la CMA ne digère toujours pas le fait d'avoir été remis dans ses petits souliers pour avoir manqué d'honorer l'hymne national du Mali par le MAECI.

Heureusement que le Ministre Tiébilé DRAME ait remis les pendules à l'heure, ça se voit et ça se sent, la CMA est déboussolée et désorientée. Sinon comment comprendre cette interrogation de Sidati sur le statut du Ministre Tiébilé DRAME comme si, pour défendre le Mali, il fallait être de l'opposition ou de la majorité ? Il faut désormais se dire que le temps d'une diplomatie molle qui satisfaisait aux moindres caprices des enfants gâtés de la République est révolu. La CMA qui, dans un premier temps, avait boudé toutes discussions arguant une

possible révision de l'accord est revenue à la table la queue entre les jambes, car ayant compris qu'un travail diplomatique sans commune mesure avait été réalisé auprès des partenaires de l'accord (Algérie, France, Niger et de certains groupes armés...). Avec l'accord de principe des parties (de l'accord pour la paix et la réconciliation) à mettre en débat pour son éventuelle révision, la guerre diplomatique vient sans doute d'être remportée par le Mali.

Mohamed Ag Assory, spécialiste des questions internationales, qui se posait des questions récemment sur les véritables acquis de notre diplomatie, pourrait, s'il est de bonne foi, applaudir avec nous notre désormais diplomatie plus structurée, plus offensive qui, contre toute attente, vient d'obtenir l'accord de principe de lecture de l'accord pour la paix. Avec cette victoire, donc, l'accord sera vidé de tout germe de partition de notre patrimoine commun, le Mali Un et Invisible. Comme dirait l'autre, Le MALI EST DE RETOUR.

Dr Etienne Fakaba SISSOKO, Analyste au CRAPES (Centre de Recherche et d'Analyses Politiques, Economiques et Sociales du Mali)

Agence d'Exécution des Travaux d'Entretien Routiers (AGERROUTE) LE SYSTÈME MANAGÉRIAL CERTIFIÉ AUX NORMES ISO 9001 VERSION 2015



L'iso 9001 est une norme internationale de système de management reconnue comme la norme de référence au niveau mondiale. C'est autour d'une cérémonie festive que l'Agence a célébré le vendredi 11 octobre 2019 la certification de son système managérial et organisationnel en présence de tout son personnel, de la Présidente du Conseil d'Administration de l'Agence en la personne de Mme Maiga Binta YATTASAYE, des trois anciens Directeurs qui se sont succédé à la tête l'AGERROUTE. Il s'agit respectivement de Messieurs Abdoulaye Yaya SECK, Modibo KEITA et Yousouf TARAORE.

C'est sous le règne de l'actuel Directeur Général Monsieur Mohamed Attacher Ag HAMANI que le processus dont les jalons avaient été posés par les anciens Directeurs vient de connaître son épilogue par la remise par Monsieur Idrissa SIMBO Représentant du cabinet DQS - Maroc de l'attestation de certification aux normes ISO 9001 version 2015.

La cérémonie a été aussi marquée par des interventions et des témoignages des anciens Directeurs. Dans une brève allocution la Présidente du Conseil d'Administration de l'Agence a félicité l'ensemble du personnel ainsi que les Directeurs successifs de l'Agence pour les efforts consentis et leurs engagements à bâtir une Agence forte au service développement de notre pays.

Les Anciens Directeurs quant à eux ont tour à tour exprimé leurs satisfactions de voir la structure progresser avec l'obtention de la certification aux normes ISO 9001. A cet effet, ils ont réitéré leurs soutiens et ont invité le personnel à se souder davantage les coudes pour maintenir le cap, vaincre les adversités et réussir les missions qui lui sont confiées.

La cérémonie s'est terminée par des séries de prise de photo.

**Cellule Communication
Relations Publiques /AGERROUTE**

Police Nationale

**Le sergent- chef de police Bakary Diarra
désormais le secrétaire général de la section
SPN-SYNTADE du commissariat de Kolondièba**

Sous la houlette du sergent-chef de police Diby Traoré secrétaire général de la section SPN-SYNTADE de Sikasso, la délégation de mise en place du comité a le vendredi 18 octobre dernier.

Tout d'abord, la délégation a rendu visite au maire, au préfet et au chef de village de Kolondièba. Et ce fut la cérémonie de mise en place du comité au cours duquel le choix a été porté sur le sergent-chef de police Bakary Diarra en service au commissariat de Kolondièba. Le bureau provisoire qu'il dirige désormais compte 17 membres. Il promet d'être à la hauteur des attentes de ses pairs pour l'épanouissement et la fierté de la police nationale.

Ben Abdoulaye

L'OEIL du PEON

Directeur de Publication

Dognoumé Diarra

Rédacteur en Chef

Korodio Coulibaly

La Rédaction

Dognoume Diarra, Korodio Coulibaly,
Ben Abdoulaye Traoré, Aminata Sounfountera,
Abdoulaye Goita, Issa Baradian Traoré, Fily FAINKE,
Amadou YATTARA, Salif KEITA, Abel Rahamane SY,
Oumou FOFANA

Imprimerie: EXAPRINT

Distribution: Boubaya

Siège: Point G près du CHU

Numéros: 66 51 21 49 / 73 84 28 36

Spéculation foncière

MOCTAR NDIAYE DÉMOLIS PLUS DE 50 MAISONS À YIRIMADJÔ SUD-EST AVEC UN TITRE DE DIATOUA



Conformément aux procédures administratives en vigueur de paisibles citoyens ont eu leurs parcelles sur ordonnance de la mairie de Yirimadjô après présentation d'autorisations de vente dument établies par les héritiers de la famille "dougoutigui Diarra" de Yirimadjô. Situé entre "Tjin tjin koulou et Douga koulou" l'espace fait une superficie de 128 hectares dans la commune VI.

Après avoir rempli toutes les conditions réglementaires, les détenteurs de parcelles ont commencé à construire. Certains sont déjà à 4 millions de francs

CFA et d'autres à plus de 10 millions de francs CFA d'investissement sur leurs parcelles respectives. Un bon matin, en la date du 26/4/2018 les propriétaires des 53 parcelles apprennent une surprenante information qu'une opération de démolition est en cours dans leur secteur. Sur place, ils constatèrent que c'étaient leurs constructions en démolition par un certain Moctar Ndiaye se disant agent technique de commerce domicilié à Faladjè. Il leur fait comprendre qu'il détient un titre foncier sur les parcelles concernées. Mais, malheureusement pour Moctar, il s'est avéré que titre ne concerne pas Yi-

rimadio, mais Diatoula après plusieurs investigations. Ainsi les victimes ont formé un collectif tout en nommant président qui est un colonel major de l'armée a la retraite. Ils ont pris un avocat du nom de Tièssolo Konaré et ce dernier avant tout acte a demandé d'abord un transport judiciaire sur le site de démolition. Toute chose ayant nécessité la convocation des chefs de quartier de Niamana, Diatoula, ntabakoro, Sirakoro et de Yirimadjô afin de se retrouver sur le site. Tous ont affirmé que l'espace litigieuse relève de la commune VI et non de Kati dont Diatoula fait partie.

La procédure judiciaire fut alors déclenchée au tribunal de grande instance de la commune VI. De là-bas, le dossier a été transféré au camp I pour des enquêtes approfondies. Des constats ont été faits mais cela a coïncidé avec la mutation des juges, et la situation a eu un peu de lenteur. Le collectif des victimes a même été encouragé par la mairie de Yirimadjô pour plus de patience et qu'il sera mis dans ses droits. A la grande surprise de tous, le 1er /10/2019, un samedi à la cour d'une rencontre de compte rendu des hommes à bord d'un pickup ont fait irruption sur les lieux et ont arrêté le président du collectif, le colonel major de l'armée ainsi que certains de ses camarades dont Bourama Diarra et Adama Diaby en présentant un mandat ordonnant de les conduire au tri-

bunal de grande instance de la Commune V. L'ironie est que ledit mandat émane du tribunal de la commune V hors toutes les deux parties sont de la commune VI.

Et une fois au tribunal ils ont été directement conduit à la maison centrale d'arrêt de Bamako sans aucune audition préalable leur accusant de disposition de bien d'autrui et menace de mort sur plainte de Moctar Ndiaye hors ces derniers ne l'avaient jamais vu de leurs yeux. Au même moment il a profité de commencer la clôture du secteur qu'il a illégalement démolit en la date du 2/10/2019, malgré les interventions de la mairie de la commune VI, du domaine foncier et du même du commissariat du 13ème arrondissement qui, à son tour, a saisi les matériaux de travail de son chantier.

Le collectif veut juste savoir s'il y a vraiment une justice dans ce pays car à l'époque, la cour d'appel avait saisi le juge Souleymane Samaké pour lui faire comprendre que cette situation ne relève pas de sa compétence, mais il a réattribué le dossier au cabinet du juge Salif Zoumana Traoré juge d'instruction au premier cabinet. Le Ministre Malick Coulibaly est interpellé à assumer sa responsabilité pour la manifestation de la vérité dans cette affaire.

Ben Abdoulaye

Bamako

LE MAIRE EXHORTE LA POPULATION À PLUS DE CITOYENNETÉ POUR LE PAIEMENT DES TAXES DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LOCAL (TDR)

Le samedi 19 octobre 2019 a été présenté le projet de budget primitif exercice 2020 de la Mairie du district à l'occasion de son traditionnel débat public. C'était en présence du Président des commerçants détaillants du marché rose, M. Diery COULIBALY ; des groupements de femmes ; du Président du Syndicat National des Chauffeurs et Conducteurs Routiers, Souleymane DIALLO alias Joli ; des représentants des familles fondatrices ainsi que du Maire de Kidal de passage à Bamako, invité par le Maire du District Adama SANGARE pour la circonstance.

Après avoir accordé une mention spéciale au public bamakois pour sa présence à cette cérémonie solennelle le Maire Adama SANGARE a informé que, 48 milliards est le montant du projet de budget primitif exercice 2020 si les TDRL sont payer normalement comme il le faut : « L'implication de la population dans l'accompagnement de la Mairie avec le paiement des taxes et le changement de comportement pour faire de Bamako ce que nous voulons. Donnons-nous les mains afin de faire le pas ensemble en s'écoutant dans la plus grande compréhension. 2020, Bamako fêtera ses 100 ans et nous comptons révolutionner la ville de Bamako avec de grands projets en partenariat avec la chine dans le domaine du transport urbain et la rénovation de nombreux marchés ».

En réponse aux nombreuses questions posées par le public, particulièrement celle de Diery COULIBALY, Président des commerçants détaillants du marché rose, le Maire a évoqué les travaux du projet de la rénovation du marché rose sont en cours conformément à la promesse faite par le Président Ibrahim Boubacar KEITA d'il y a 2 ans (le 22 septembre 2017).

Abordant les rumeurs portant sur la suppression des sotrama dès l'arrivée des bus urbains, le Maire a rassuré le Président du Syndicat National des Chauffeurs et Conducteurs Routiers, Souleymane DIALLO que c'est des intoxications : « Bonyaba Transport viendra les renforcer les sotrama dans le noble boulot qu'ils font quotidiennement pour le confort des bamakois. Bonyaba Transport, un nom donné par les trois familles fondatrices de Bamako sera le nom de la compagnie de transport qui fera la gestion des bus urbains qui seront à Bamako avec le partenariat Chinois signé lors de la récente session ordinaire 2019 DE LA Mairie du District. Toute chose n'ayant pas laissé le Président du Syndicat National des Chauffeurs et conducteurs Routiers, Souleymane DIALLO indifférent. Il a vivement remercie la Mairie du District pour la considération à l'égard de son Syndicat témoignant que les acteurs du domaine des Sotramas ont été bien concerté sur la question des bus urbains et que des travaux sont en cours pour la bonne coordination et coopération des sotramas et bus urbains.

Pour conclure, le Maire Adama SANGARE affirme : « Bamako avec une population de 3 millions d'habitants, si tout le monde payait ses taxes de 3000f aujourd'hui, cela ferait 3 milliards de franc CFA et je vous assure qu'avec 3 milliards de franc CFA en liquidité, Bamako ne serait pas dans cet état avec les dépôts de transit de Dabanani, de la Commune IV et Medina-coura qui ne nous font pas plaisir ». Ainsi il a réitéré à la population de Bamako, la forte mobilisation des taxes de développement régional et local pour la réalisation du rêve, Bamako ville coquette.

Dognoume DIARRA

Police Nationale du Mali

QUI AURAIT PRIS 20 MILLIONS DU MINISTRE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PROTECTION CIVILE POUR SABOTER LA LUTTE DES SYNDICATS ?

Après l'assassinat du commissaire divisionnaire de police Issiaka Tounkara à Niono par suite d'une violente manifestation de la population, les syndicalistes de la police nationale ont décidé d'agir en coalition, mais d'un moment à un autre ils ont été surpris de la réticence de certains sans raison valable.

En effet tout était fin prêt pour une très grande synergie d'action des différentes tendances syndicales de la police nationale mais malheureusement certains se sont retirés de la coalition sans prévenir. Après un certain temps des révélations ont été faites que le ministre de la sécurité et la protection civile aurait donné une somme symbolique de 20 millions à certains syndicalistes pour saboter les manifestations qui pouvaient lui faire partir de son fauteuil ministériel.

Face à ces révélations le Syndicat de la Police Nationale SPN-SYNTADE a fait une déclaration pour montrer son innocence par rapport à ce fait. Son Secrétaire Général, le major de police Tièkouta Kanté affirme : « je le jure sur ma tenue que ni moi ni aucun membre de mon groupe n'a reçu un seul centime dans cette affaire. Je considère cet argent comme l'argent d'un mort et seuls des policiers indignes peuvent faire une chose pareille et si jamais nous en mangeons qu'Allah nous le fasse payer tout en révélant la vérité de notre vivant. »

Ce qui est surprenant dans cette affaire, qui en réalité pouvait coûter très cher au ministre Salif TRAORE est que certains vautours se sont vite retiré de la lutte, mais personne n'a déclaré honnêtement qu'il a perçu les 20 millions du ministre pour se maintenir et saboter la lutte. Ce pendant les syndicalistes se font une idée entre eux sur les tendances qui sont capables d'une telle pratique. Si le pluri-syndicalisme est un droit, se trahir les uns et les autres demeure une question de dignité.

Ben Abdoulaye

Acte Symbolique

L'UMAV FAIT UN DON AU PRÉSIDENT DU HCI



En Marge de la journée internationale de la canne célébrée le mardi 15 octobre passé, l'union malienne des aveugles (UMAV) en collaboration avec la FEMAPH se sont réunis au siège du Haut Conseil Islamique à l'ACI 2000 pour remettre une canne blanche au président

du HCI Ousmane Cherif Madame Haidara représenté par son vice-président Ibrahim Kontao. C'était en présence du président de l'UMAV Hadji Bary, le président de FEMAPH ainsi que des journalistes. La canne blanche, symbole de la cécité et de la malvoyance. Elle permet aux per-

sonnes aveugles et malvoyantes de se déplacer en rue, prévenant ainsi automobilistes et piétons de leur handicap. Il s'agit d'une invention récente de 1930 qu'une jeune Parisienne, Guilly d'Herbement, en a eu l'idée. Elle constata que sur la rue, le public, tant piétons qu'automobilistes, ne faisait pas attention aux aveugles. S'inspirant du bâton blanc des agents de police, elle parvint à convaincre la Préfecture de police de Paris d'autoriser l'usage de la canne blanche pour les aveugles et les malvoyants. Cette initiative audacieuse et novatrice fut bientôt connue et suivie, tant en France que dans le monde entier.

Au nom de l'UMAV, Hadji Barry se révèle reconnaissant : « je remercie en tout lieu en tout moment le haut conseil en travers son président, qui pendant des longtemps ne cesse d'aider les personnes dans les situations difficile. Nous ne nous sommes pas trompés en choisissant le président du HCI pour la journée internationale de la canne blanche. Cette canne blanche est pour nous un espoir car elle nous guide d'un point A à un point B et

surtout d'être autonome. Le choix de votre président nous montre à suffisance son caractère d'engagement pour toutes les personnes en situation d'handicap de manière général. Nous le remercions pour les actions qu'il mène pour permettre à l'UMAV d'évacuer ses factures d'électricité et ses nombreux gestes quand il était parrain du mois de la solidarité en 2017. Les personnes en situation d'handicap ne veulent que l'égalisation de chance et nous en sommes fort convaincu que le haut conseil islamique à travers son président fera son mieux car nous avons perdu la vue mais pas la vie ni la tête.»

Le secrétaire général du haut conseil islamique Mr Diamoutene a indiqué : « c'est un grand signe de respect pour la personne du président ainsi que son institution ce don de l'UMAV. Nous avons apprécié le geste à sa juste valeur à travers l'union UMAV-HCI et nous assurons notre en même temps toute notre solidarité aux handicapés visuels. »

Amadou YATTARA

Dialogue national inclusif 3ÈME CONFÉRENCE DE PRESSE DES FACILITATEURS

Dans le cadre du dialogue national inclusif les facilitateurs ont tenu leur troisième conférence de presse au QG du médiateur de la République. L'objet de cette conférence, faire le point sur les avancées sur les activités. C'était le lundi 14 octobre 2019 dernier en présence d'une quarantaine d'organes de presse.

M. Baba Akhib HAIDARA au nom des Facilitateurs a indiqué que le Dialogue politique inclusif, pour emprunter l'expression de l'Accord politique de gouvernance, sera dans l'intérêt et la stabilité nationale : « Il sera donc dans l'ensemble des points de vue et aussi de sentiments exprimés par les principaux acteurs sur les grandes problématiques qui conditionnent notre vie nationale d'aujourd'hui et de demain. Les maliens parlent; ils se parlent; mais s'entendent-ils ? S'ils s'entendent, alors nous pouvons résorber nos aspérités psychologiques nos scléroses partisans, nos incohérences multiples; nous pouvons nous épargner des agissements stériles qui défigurent le pays, affligent nos compatriotes, désolent nos voisins et nos amis; nous pouvons avancer dans le progrès et la modernisation de notre pays et nous retrouver dans ce qui fait que nous sommes et que nous devons toujours rester c'est-à-dire, Maliens tout court, dignes et fiers de l'être. »

Ainsi, le groupe des facilitateurs sachant que, les outils TIC constituent un puissant moyen d'atteindre le maximum de maliens de l'intérieur et de l'extérieur, a sollicité le Ministère en charge du Numérique pour la conception et l'administration d'un portail web. Les canaux de communication digitaux permettent d'atteindre toutes les cibles sans exception. Cela permettra de consolider une participation inclusive au dialogue. Donc ce portail est un moyen de plus pour donner la parole à tous les maliens. Il est accessible à l'adresse www.dialoguenational.ml via tous les navigateurs web. Une page Facebook y est associée toujours dans le but d'atteindre le maximum de cible.

Amadou YATTARA

Conseil communal de la jeunesse de Ségou : ADAMA DIABATÉ ASSURE Désormais LA PRÉSIDENT

Ce mardi 15 octobre, la salle de conférence de l'hôtel DoniBlon a servi de cadre à la cérémonie de passation de pouvoir entre Moussa Baba Daou président sortant du conseil communal de la jeunesse de Ségou et Adama Diabaté le tout nouveau président.

Premier du genre à Ségou, le président sortant Monsieur Moussa Baba Daou a présenté son bilan et a encouragé son successeur à doubler d'effort en lui faisant comprendre que c'est une continuité et que lui restera toujours à son service pour la jeunesse de Ségou. Visiblement satisfait, le Président entrant Monsieur Adama Diabaté demande l'adhésion de tous pour l'émergence de la jeunesse Ségovienne : « Je demande à toutes les associations de s'affilier au CNJ, pour qu'on travaille ensemble.»

Adama Diabaté est un jeune très dynamique et regrouper sur le plan politique. En souvenir pour la première fois à Ségou, leur liste était la plus jeune liste lors des élections municipales de 2014. Ce grand ambitieux est là et se battra toujours pour ses ambitions.

Ben Abdoulaye

SONATAM QUATRE ANS D'ACTIVITÉ SANS ACCIDENT



Le mercredi 16 octobre passé le Directeur général de la société nationale de tabac et l'allumette du Mali Mr Youssouf Traoré avec l'ensemble du personnel de la SONATAM se sont réunis à l'hôtel Mandé pour célébrer leur quatrième année d'activité sans accident. La cérémonie a enregistré la présence du représentant de la Direction Nationale de la Protection Civile.

Cette réussite a été grâce au savoir-faire, la prudence du personnel, et le respect des règles de la société. Le Directeur Général Mr Youssouf Traoré a remercié tous ses collaborateurs pour leur implication dans la sécurité au travail : « 1500 jours d'activité sans accident de travail est un véritable record depuis des années. Les employés sont en contact, jour et nuit avec les machines de productions. Ils ont compris qu'il faut de la discipline et la contribution de tous pour aboutir à des années sans accident. »

Pour finir le directeur général a procédé à une remise d'attestation de reconnaissance à trois agents qui ont été les plus dénonciateurs de risque au sein de la société particulièrement dans les ateliers de production.

Amadou YATTARA